

# ÉCO-ENGAGEMENTS COLLECTIFS DES DOMAINES SKIABLES FRANÇAIS



**La montagne française fait face à un bouleversement dont nous sommes tous comptables.**

Longtemps perçue comme menaçante au cours de l'histoire de l'humanité, la montagne a été peu à peu « apprivoisée » par l'homme, puis, pour une infime partie (1% de la surface de nos massifs), aménagée grâce à la technologie, lui permettant ainsi d'accueillir dans des « stations » et des villages des millions de vacanciers en quête de loisirs de plein air dans un **environnement naturel grandiose**.

Aujourd'hui la nature se rappelle à nous. Le **réchauffement climatique** fait inexorablement fondre nos glaciers, des neiges éternelles disparaissent, des roches se détachent par pans entiers, les précipitations neigeuses connaissent d'importantes variations.

Les temps du déni et des beaux discours sans suite sont révolus. Des centaines de milliers d'emplois dans nos massifs et nos vallées en dépendent. **Notre responsabilité aujourd'hui c'est d'agir**. Tous azimuts. Tous ensemble. La montagne mérite nos efforts.

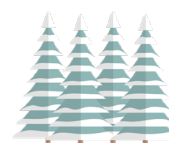
Pour nous, opérateurs des domaines skiables, ce passage à l'action est collectif, au travers d'une **feuille de route adoptée par tous les membres de la profession**, qu'ils soient privés ou publics, qu'ils réalisent un chiffre d'affaires de quelques milliers d'euros ou de plusieurs dizaines de millions, dans tous les massifs.

Cette démarche se traduit par **seize éco-engagements couvrant les enjeux climatiques** au travers d'un plan d'action visant à économiser l'énergie et à progressivement décarboner l'activité pour atteindre **d'ici 2037, zéro émission**. Elle intègre des mesures pour mieux gérer, économiser et partager l'eau que nous empruntons pour produire la neige de culture afin de compenser la variabilité de l'enneigement. Elle prévoit des investissements pour protéger la biodiversité et une stratégie volontariste pour préserver les paysages, sans oublier la question des déchets, induits par l'activité touristique.

Ces éco-engagements constituent un **socle sur lequel nous souhaitons coconstruire une stratégie de développement durable** avec tous les autres acteurs de nos territoires : les élus locaux, les écoles de ski, les hôteliers et hébergeurs et tous les socio-professionnels, les transporteurs, les associations de défense de l'environnement et les citoyens qu'ils soient habitants ou vacanciers, car on a tous un rôle à jouer.

**Notre objectif est ambitieux** : réussir la transition écologique de nos territoires, en consolidant nos liens avec le vivant, en faisant évoluer nos modèles économiques, en contribuant à améliorer la qualité de vie des habitants et l'expérience offerte à nos clients.

**« La montagne, tout comme notre planète, c'est notre bien commun ! »**



# 1. Climat et Energie : Neutralité Carbone

## des domaines skiables à horizon 2037

→ Travail de l'ensemble de la filière, sur les technologies et les énergies utilisées



### Projet dameuse hydrogène

→ Soutenir l'émergence de la dameuse à hydrogène et favoriser le déploiement dans les territoires de montagnes de sources d'hydrogène décarboné

### Déploiement du bilan carbone dans tous les domaines skiables

→ Sous 3 ans, tous les domaines skiables auront procédé à leur bilan carbone



### Eco-conduite des engins de damage

→ Sous 5 ans, tous les conducteurs d'engins de damage auront été formés à l'éco-conduite

### Eco-conduite des remontées mécaniques téléportées

→ Sous 2 ans, tous les conducteurs de télésièges, télécabines, téléphériques auront été formés à l'éco-conduite (la mise en place d'un dispositif automatique d'éco-pilotage répond également à cette problématique)

### Utilisation raisonnée des remontées mécaniques

→ En dehors des périodes de forte activité, fermeture des remontées mécaniques redondantes dès lors que cela n'impacte pas le nombre de pistes ouvertes

# 2. Eau et agriculture

### Stockage de l'eau

→ Objectif : lisser le prélèvement dans le temps en stockant de l'eau dès que la production annuelle de neige nécessite plus de 100.000m<sup>3</sup> d'eau

### Economies d'eau

→ Les exploitants dont la flotte d'engins de damage dépasse 6 engins de damage s'engagent à mesurer la hauteur de neige en différents points des pistes pour optimiser les volumes produits au fil de la saison

### Soutien au pastoralisme et partage de l'eau

→ En situation de sécheresse, les domaines skiables disposant d'un stock d'eau partagent la ressource avec les éleveurs de leurs territoires, et pour les besoins de réserve incendie ou d'eau potable le cas échéant



# 3. Biodiversité

### Inventaire écologique

→ Chaque exploitant disposera sous 5 ans d'un inventaire des connaissances environnementales des espaces naturels concernés (faune, flore, zones humides, zones d'hivernage, zones de reproduction, etc.). Cet inventaire est mis à jour dans les secteurs où des travaux se tiennent.

### Protection des galliformes de montagne

→ D'ici 5 ans, signalisation de 100% des tronçons des câbles de remontées mécaniques susceptibles d'être un obstacle au vol des grands oiseaux et en particulier des Tétràs Lyres (Alpes) et Grands Tétràs (Pyrénées)



# 4. Paysages

### Végétalisation après travaux

→ Engagement de 100% de végétalisation après terrassement dans les zones herbeuses/d'alpage

### Utilisation de semences endémiques

→ Engagement d'utilisation de semences endémiques pour les travaux de végétalisation

### Démontage des installations obsolètes

→ Déploiement d'une stratégie d'élimination des remontées mécaniques abandonnées à partir de l'été 2021, pour atteindre en 2023 un objectif d'élimination de trois installations obsolètes chaque année

# 5. Déchets

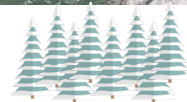
### Ramassage des déchets dans les espaces naturels

→ Organisation d'au moins une opération de ramassage chaque année sur chaque station / site

### Sensibilisation des clients

→ Sensibilisation des skieurs et randonneurs à la réduction des déchets dans 100% des stations / sites, en partenariat avec des associations





**Les bénéfices attendus des mesures adoptées par les opérateurs de remontées mécaniques et domaines skiables :**

- 1. Entre 5 et 10% d'économies de gasoil grâce à l'éco-conduite des engins de damage**
- 2. Entre 10 et 20% d'économie d'électricité**
- 3. Entre 5 et 10% d'optimisation du prélèvement, à équipement en neige de culture égal**
- 4. 2300 ha revégétalisés avec des semences endémiques**
- 5. 50 tonnes de déchets ramassés**
- 6. Tonnage des installations obsolètes évacuées**

Et naturellement, à l'horizon 2037, la neutralité carbone avec zéro émission de GES par les entreprises de domaines skiables (scope 1 et scope 2).

